



COMPTE RENDU

REUNION de BUREAU

MARDI 4 février 2025 de 13h30 à 15h30

Salle du Sagittaire à Mouans-Sartoux – Immeuble Le Sagittaire face parking du Château

Présent(e)s : Michèle Bélisson, Maïté Francart, Jane Guinvarch, Jean_Marc Gustave, Christian Lavaux, Michel Mary, Chantal Martucci, Michelle Messin, Renée Marro, Catherine Petitot, Michèle Pignault, Alice Romary, Jacqueline Villeneuve, Denise Tête.

Invitée présente : Madame Andrée-Claire LIEGE toujours en attente de sa nomination de l'IA

Représentant de l'Union présent : Claude Francart

Absent(e)s Excusé(e)s : les autres DDEN de la délégation de Grasse Val-de-Siagne

I- Préparation de l'Assemblée Générale

A- Organisation :

Elle aura lieu : **jeudi 20 mars 2025**
salle Centifolia de Plascassier
de 10h à 12h30.

Pour le parking il est préférable de se garer sur le parking en face du restaurant « Auberge Saint Donat » où nous prendrons ensuite le repas et de se rendre à pied jusqu'à la salle. Jacqueline Villeneuve mettra en place un fléchage. Michelle Messin se propose de faire un « ramassage » à 9h30 sur ce parking. L'accueil café sera préparé par nos soins (Chantal café, thé et bouilloire, Michelle tasses, Jacqueline biscuits et bouilloire)

Pour le repas avec conjoints et amis, adresse de l'auberge : route de Valbonne, (sur le grand rond-point sur lequel on trouve la station service U, la boulangerie Pelé, l'espace Quintane)

Il nous sera proposé un menu unique (copieux) : entrée, plat, dessert, café et vin pour 22 €. Belle négociation. Merci à Jacqueline. Convocation à recevoir et inscription au repas à retourner à Michelle au plus tard le 28 février.

Michelle remercie Jacqueline pour l'organisation de cette journée

B- Définition de l'Ordre du jour :

- Rapport moral et rapport d'activités 2024
- Comptes, Bilan financier 2024 et budget prévisionnel 2025
- Cotisation 2025 membres actifs
- **Modification de nos statuts : (PJ pour vérification)**

a) Nouvelle adresse pour notre siège social :

Chez Madame Jacqueline VILLENEUVE
4 les Jardins du Garagäi
1 chemin du Cinsault
06130 GRASSE Plascassier

b) Renouvellement du conseil d'administration : détail lors de la convocation

le renouvellement sera effectif dès l'approbation en AG du 20 mars 2025

c) Vérificateurs aux comptes :

Les comptes de l'association locale sont soumis à l'appréciation du vérificateur de l'ASSOCIATION LOCALE et à ceux de L'UNION.

Les **vérificateurs aux comptes** peuvent être des membres de l'association ou des personnes extérieures de l'association, mais ils doivent :

- ne pas faire partie de l'organe dirigeant de l'association (Conseil d'Administration),
- et être élus par l'Assemblée Générale

Michelle MESSIN se propose de prendre ce poste pour remplacer Christian Lavaux qui postulera au poste de Président. Elle ne se présentera donc pas au Conseil d'Administration de notre AL. Ce poste de vérificateur aux comptes est à renouveler chaque année.

d) Déclaration à la préfecture des modifications

Elle sera faite par Catherine PETITOT qui assure le secrétariat et sera désignée secrétaire de cette assemblée générale du 20 mars.

En effet, au départ de Jean, elle s'est proposée de prendre en charge cette fonction jusqu'à la fin du mandat de Michelle Messin. La nomination d'un(e) autre secrétaire est prévue (Brigitte Andry s'est proposée) et sera faite lors de l'AG. Merci à Brigitte et Catherine.

II - L'Assemblée Trimestrielle :

Approbation du compte-rendu de la précédente assemblée trimestrielle du 18 novembre 2024.

A-Actions de la délégation

- distribution des livres aux écoles : Chantal les distribue ce jour aux présents. Merci de vous rapprocher d'elle si vous étiez absents. Les livres seront distribués au 2^{ème} conseil d'école, il faudra s'assurer que cela figure au PV de ce conseil d'école.
- Renouvellement et non renouvellement DDEN annoncés : à ce jour une quarantaine de réponse pour l'ensemble du département. Sur notre délégation 4 DDEN ont déjà annoncé leur non-renouvellement.
- liste DDEN/école (voir PJ et merci de vérifier) : prévoir affectation également de 2 écoles André-Claire qui les acceptent
- rapport de visite : ce rapport est un document officiel réservé aux IEN des écoles et aux Maires des communes ; il n'est pas destiné aux associations de parents d'élèves. Le lien statistique pour les rapports est en cours d'élaboration par l'Union (par Jean-Marie Lasoret). Nous le recevrons prochainement.
- rencontre IEN à programmer voir avec les IEN pour un RV
- Commissions de sécurité : le calendrier prévisionnel des commissions de sécurité pour nos écoles est en pièce jointe.
- Info : accueil périscolaire à Grasse (PJ) : bien compliqué mais pas spécifique à Grasse – la difficulté est de pouvoir rassembler les enfants dans une école qui n'est pas obligatoirement celle de temps scolaire – un ramassage par bus est organisé.
- **Enquete fédérale école inclusive :**
Cette enquête soulève un certain nombre de questions. Cette enquête ne met-elle pas en défaut le devoir de réserve des directeurs ? Quelle en sera l'exploitation ?
Jean Marc précise l'interrogation de la chargée du handicap à l'académie : comment va être exploitée cette enquête → réponse de Jean Marc : elle sera faite sur un plan général et pas par école ou département. Michelle devra informer les IEN de la délégation du travail demandé aux DDEN et notons des incohérences dans le questionnaire à faire remonter à l'Union

B-Vie de l'Union départementale :

- organisation du quadriennal 2025 : attestation de renouvellement à faire passer à l'Union par chaque DDEN, au plus tôt
- A savoir : en cas de décision de non renouvellement, si la personne qui ne souhaite pas renouveler a pris soin de le faire savoir par écrit (mail ou autre), c'est suffisant.
- augmentation du taux de l'indemnité km (tarif salariés)
- évaluation des écoles : c'est un travail complexe, Christian et Chantal sont membres évaluateurs, ils doivent informer le CA de l'Union. Les frais de déplacements et repas sont pris en charge par l'Union selon la

grille administrative.

- Communication : les livrets résultats de l' enquête pause méridienne (fédération): l'Union pourrait faire l'acquisition d'exemplaires pour distributions aux IEN.
- Groupe de travail formation/information :
 - 1- information : type glossaire à distribuer par mail avec présentation du travail
 - 2- cycle de réunions par thèmes
 - a- restauration scolaire : intervention avec NICE et Mouans avant juin 25
 - b -infos générales, finances, évaluation des écoles, et école inclusive
- Perspectives d'ouvertures et de fermetures de classes : si besoin, donner les informations pour le CDEN du 28 février (Michelle transmettra)

Le site à visiter : <http://www.dden.fr/> - adhérents 06 (mot de passe : dden06-06)

III- Dates à retenir : (convocations à venir)

Délégation : Assemblée Générale suivie de l' assemblée trimestrielle le **20 mars 2025** à Plascassier-Grasse à 10h salle Centifolia.

Union : Assemblée Générale le **25 Mars 2025** au lycée Escoffier à Cagnes sur Mer à 10h

Catherine Petitot, secrétaire

Michelle Messin, présidente

*L'association Union des délégués départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes porte à votre connaissance que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est depuis le 25 Mai dernier le cadre européen de traitement et de circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer. L'association Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (UD DDEN06) a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion pour vous envoyer des informations, des convocations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de toute lettre d'information, des convocations. Vos disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez aussi demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition et au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de l'association à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Association UD DDEN06 chez Monsieur **Jean MOREAU 7 Rue RAIBERTI 06000 Nice** ou à l'adresse e-mail suivante : jmoreaunice@numericable.fr*